



COORDINATION  
INTER-RÉSEAUX  
NATURA 2000

## WEBINAIRE

# La place des élus dans la politique Natura 2000

Session n°2

Mardi 26 septembre 2023

Le webinaire va bientôt commencer !

En attendant, nous vous remercions de :

- Couper vos micros
- Utiliser l'outil de discussion pour poser vos questions

Pour rappel, ce webinaire est enregistré

Soutenu par :



En partenariat avec :





## 2 webinaires programmés en 2023 :

**Session 1 - la politique Natura 2000 et le rôle de président de comité de pilotage**

Jeudi 25 mai : 10h30 – 12h00

**Session 2 - les avantages économiques du réseau Natura 2000**

Mardi 26 septembre : 10h30 – 12h00





# PROGRAMME

## PARTIE 1 – le réseau Natura 2000, un moteur pour l'économie locale

- Bénéfices économiques du réseau Natura 2000
- Services écosystémiques rendus

## PARTIE 2 – les principaux leviers financiers du réseau Natura 2000

- Présentation des principaux financements européens
- Gestion des financements au niveau européen, national et régional
- Présentation de la dotation biodiversité

## PARTIE 3 – témoignages de deux élus sur la mobilisation et l'utilisation des financements Natura 2000





# **PARTIE 1**

## **Le réseau Natura 2000, un moteur pour l'économie locale**





# LE RÉSEAU NATURA 2000 ET SES AVANTAGES

- **Objectif principal du réseau Natura 2000** : conservation de la biodiversité et des habitats menacés à l'échelle européenne
- Outre ses effets positifs sur la biodiversité, le réseau Natura 2000 offre toute une **série d'avantages sur la société et l'économie** grâce à la continuité des services écosystémiques rendus
- Intérêts d'avoir une **reconnaissance** des avantages socio-économiques :
  - Influencer sur la **position des parties prenantes** et leur soutien
  - Aider à l'intégration du réseau dans la **planification territoriale**
  - **Obtenir des financements**
  - **Attirer des investissements** dans ou aux abords des sites Natura 2000





# VUE D'ENSEMBLE DES AVANTAGES

Le réseau Natura 2000 offre différents types d'avantages :

- **Tourisme et loisirs**
- **Agriculture durable**
- **Innovation et recherche**
- **Image positive des territoires**
- **Services écosystémiques**



➔ Avantages dépendent d'écosystèmes fonctionnels



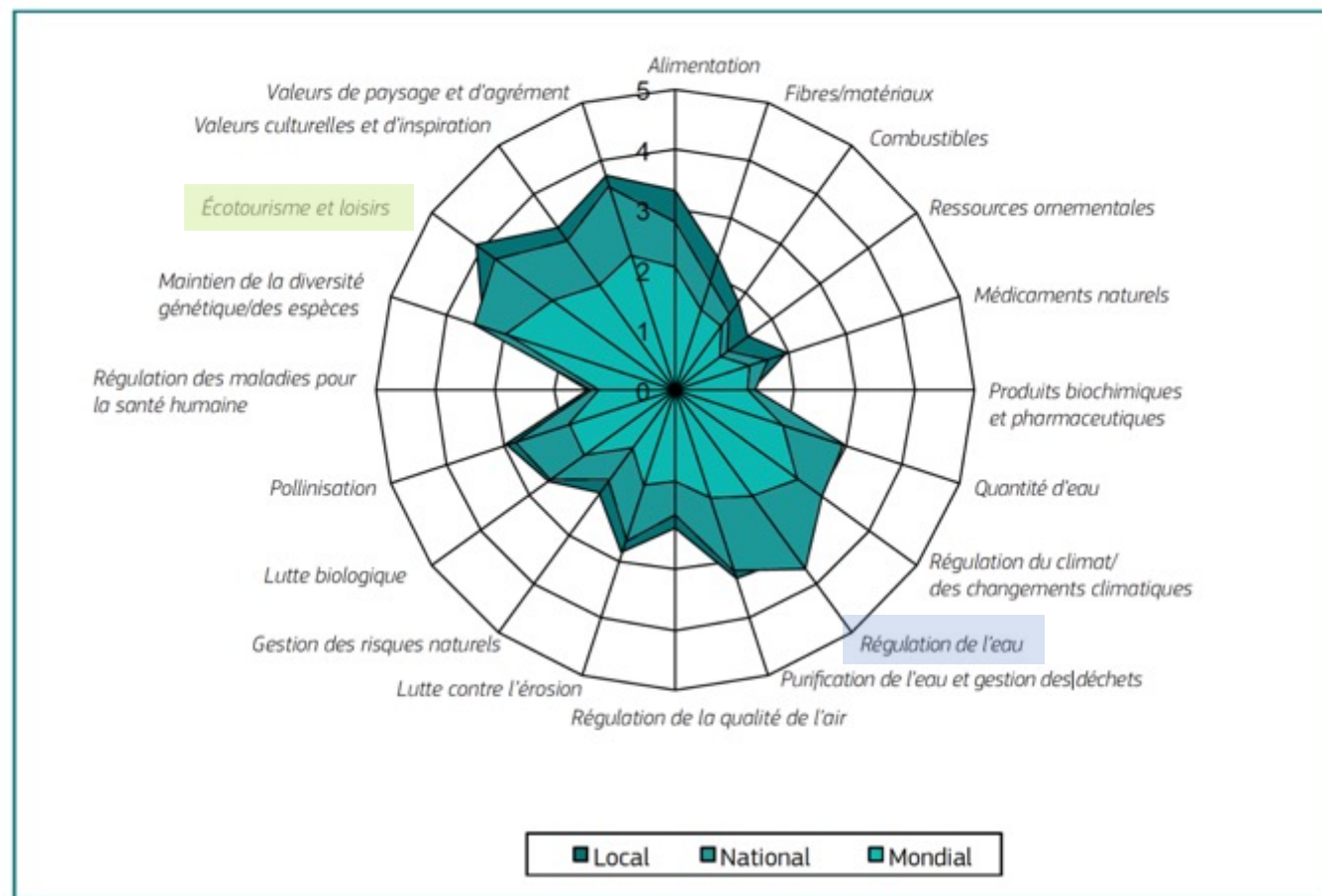


# VUE D'ENSEMBLE DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES

## Etude sur les avantages « clés » de Natura 2000 (Gantioler et al., 2010)

- Entretiens de 110 personnes dans 26 Etats membres
- Estimation de l'importance de Natura 2000 dans la fourniture de différents services écosystémiques au niveau mondial, national et local

→ Perception de Natura 2000





# LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU – UNION EUROPÉENNE

- Les services écosystémiques fournis par Natura 2000 ont une valeur comprise entre 200 et 300 milliards d'euros par an, soit environ 1,7 à 2,5 % du PIB de l'UE (ten Brink et al, 2011)
- De nombreuses études au niveau des sites estiment que la valeur de ces services peut aller de moins de 50 euros à près de 20 000 euros par hectare et par an
- Exemples :
  - **Séquestration / stockage du carbone**  
Valeur estimative du stock (2010) : entre 600 et 1 130 milliards d'euros
  - **Tourisme et loisirs**  
Fréquentation : environ 466 000 visiteurs/jour en moyenne  
Dépenses des visiteurs des sites Natura 2000 : entre 50 à 86 milliards d'euros par an (2006)







# LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU RÉSEAU - FRANCE

## Analyse des coûts-bénéfices

- Etude réalisée par le CREDOC en 2008 sur le site Natura 2000 de la Crau

- Dont
- bénéfice social
  - production de foin de Crau

Analyse C-B	Période 2000-2007
Coûts	60 €
Bénéfices	207 €
<b>Bilan net</b>	<b>147 €/ha/an</b>

- Dont
- coûts d'animation
  - coûts de gestion
  - pertes de revenus économiques





# LES RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

## EFESE – Evaluation Française des Ecosystèmes et des services Ecosystémiques

- Existe depuis 2012
- Démarche initiée par le Ministère de la transition écologique
- Plateforme française qui renseigne sur l'état de la biodiversité et ses multiples valeurs
- Regroupe un ensemble de travaux sur les écosystèmes et leurs services

<https://www.ecologie.gouv.fr/levaluation-francaise-des-ecosystemes-et-des-services-ecosystemiques>





# PROJETS EN COURS

## EFESE : pilote de 2 sous-actions de la Stratégie Nationale des Aires Protégées

- **Recenser les programmes** visant à évaluer les services écosystémiques dans les AP et **élaborer un guide de bonnes pratiques** de prise en compte des services écosystémiques dans la gestion des AP
- Dans le cadre d'une **expérimentation**, lancer dans une série d'AP des programmes visant à analyser les services écosystémiques présents et à les préserver, valoriser et restaurer le cas échéant





# **PARTIE 1**

## **Le réseau Natura 2000, un moteur pour l'économie locale**

Temps d'échanges





## **PARTIE 2**

# **Les principaux leviers financiers du réseau Natura 2000**





# LE FINANCEMENT DU RÉSEAU NATURA 2000

## Panorama des mesures éligibles

- **Élaboration** et **révision** des documents de gestion des sites Natura 2000
- **Animation** des documents de gestion des sites Natura 2000
- **Contrats Natura 2000** en milieux ni-agricoles ni-forestiers / forestiers
- **Mesures agroenvironnementales et climatiques**





# LE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

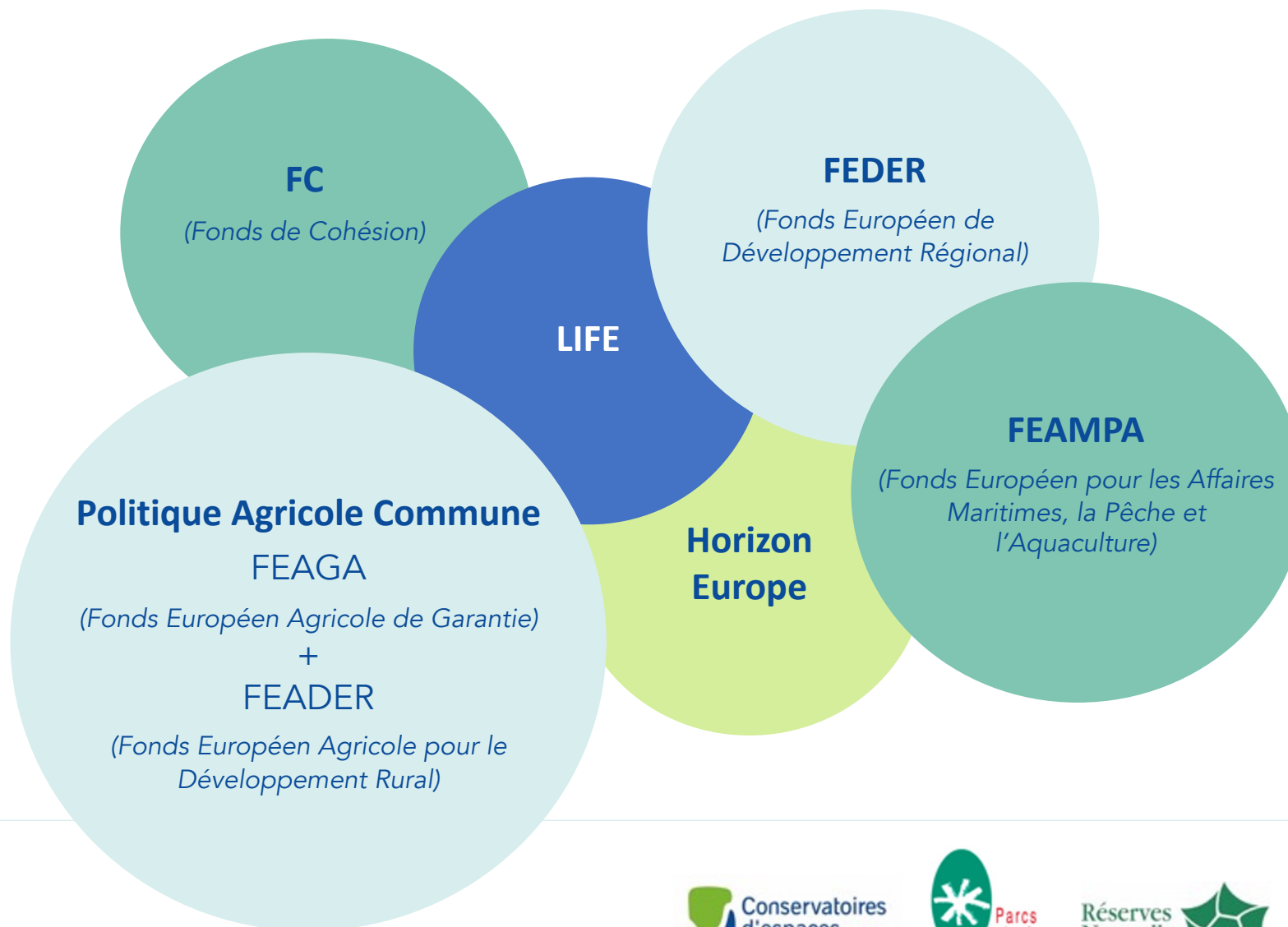
- Document qui traduit les priorités de l'UE en termes de dépenses
- Etabli pour la **période 2021-2027** (règlement 2020/2093)
- Budget : **1 074,3 milliards d'euros**
- Ambition de consacrer **7,5%** des dépenses annuelles aux objectifs en matière de biodiversité en 2024 et **10%** des dépenses annuelles aux objectifs en matière de biodiversité en 2026 et 2027
- Comprend 7 grands postes budgétaires  
→ Ressources naturelles et environnement : près de 374 Mrd €



+  
Fonds de  
relance  
807 Mrd €



# LES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT







# LE CADRE D'ACTION PRIORITAIRE

= Instrument de planification pluriannuelle stratégique

- Base juridique : **article 8** de la Directive Habitats

Les Etats membres doivent communiquer à la Commission, selon les besoins, les montants qu'ils estiment nécessaires dans le cadre du cofinancement de l'Union européenne pour leur permettre de remplir les obligations leur incombant au titre de Natura 2000

- Lancé par la commission européenne en 2013
- Document non contractuel
- Etabli pour 7 ans : **période 2021-2027**





# LE CADRE D'ACTION PRIORITAIRE



Destiné à fournir une vision d'ensemble des mesures nécessaires à la mise en œuvre du réseau Natura 2000 et de ses infrastructures vertes

Chaque Etat membre présente un CAP qui comprend :

- les **mesures pour mettre en œuvre Natura 2000**
- les **mesures d'infrastructure verte** nécessaires à la cohérence du réseau
- les **besoins de financement en les reliant aux programmes de l'UE**





# LES FONDS MOBILISABLES POUR NATURA 2000



Fonds	Mesures éligibles	Document cadre national
FEAGA	<ul style="list-style-type: none"><li>Eco-régime (HVE, AB, IAE)</li><li>BCAE(s)</li></ul>	Plan Stratégique National (PSN)
FEADER	<ul style="list-style-type: none"><li>MAEC</li><li>Contrats Natura 2000</li><li>Elaboration / révision des Docobs</li><li>Animation des sites Natura 2000</li><li>Conversion à l'AB</li></ul>	

- Le Ministère de l'agriculture élabore le PSN en collaboration avec le Ministère de la transition écologique et les Conseils régionaux
- Les Régions déclinent le PSN à leur échelle
- Les Régions sont autorité de gestion des mesures FEADER hors surface. Elles définissent les modalités de mise en œuvre du dispositif (bénéficiaires et dépenses éligibles, taux d'aide publique...)





# LES FONDS MOBILISABLES POUR NATURA 2000



Fonds	Mesures éligibles	Document cadre national	Document cadre régional
FEDER	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrats Natura 2000</li><li>• Elaboration / révision des docobs</li><li>• Animation des sites Natura 2000</li></ul>	/	Programme opérationnel

- Les Régions sont l'autorité de gestion du FEDER
- Les Régions définissent le contenu des programmes opérationnels et les modalités de financements des mesures prévues
- Selon les régions, les dispositifs Natura 2000 (élaboration, animation et contrats) peuvent être soutenus par le FEDER ou le FEADER

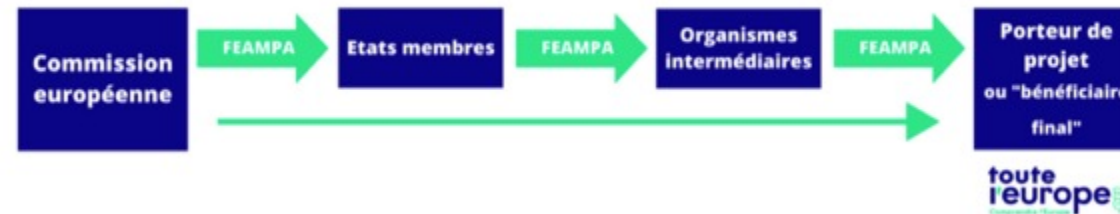




# LES FONDS MOBILISABLES POUR NATURA 2000



Fonds	Mesures éligibles	Document cadre national	Document cadre régional
FEAMPA	Actions de gestion, restauration et suivi	Programme national français	Régions littorales – déclinaisons opérationnelles



- Le Ministère de l'agriculture est l'autorité de gestion
- Les Régions sont des organismes intermédiaires qui mettent en œuvre le programme pour certains dispositifs





# LES FONDS MOBILISABLES POUR NATURA 2000



Fonds	Mesures éligibles	Document cadre national	Document cadre régional
LIFE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Projets d'actions standards (SAP)</li><li>• Projets stratégiques pour la nature (SNAP)</li></ul>	/	/

- La Commission européenne gère directement le programme LIFE avec des appels à projets
- 4 sous-programmes dont « Nature et biodiversité »
- Assistance dédiée à l'accompagnement des porteurs français proposée par le Ministère de la Transition écologique
- Infoday France 2023 : réunion nationale d'information (replay sur [ecologie.gouv.fr](https://ecologie.gouv.fr))





# LES REGLES DE FINANCEMENT

Toute aide de l'Union Européenne vient en complément d'autres financements nationaux privés ou publics en fonction du fonds européen mobilisé

= cofinancement



→ Les taux de cofinancement maximum sont fixés dans les **règlements européens**

Ils peuvent être inférieurs dans les programmes régionaux en fonction du **choix des Régions**

Fonds	Mesures éligibles
FEADER	<ul style="list-style-type: none"><li>• 43% pour les Régions AURA et Ile-de-France</li><li>• 63% pour les autres Régions</li><li>• Bonifications possibles</li></ul>
FEDER	<ul style="list-style-type: none"><li>• 60%</li></ul>
FEAMPA	<ul style="list-style-type: none"><li>• 70%</li></ul>
LIFE	<ul style="list-style-type: none"><li>• jusqu'à 75%</li></ul>





# LES CONTREPARTIES PUBLIQUES NATIONALES

Conseils régionaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaboration et révision des docobs</li><li>• Animation des docobs</li><li>• Contrats Natura 2000</li></ul>
MASA	<ul style="list-style-type: none"><li>• MAEC</li></ul>
Agences de l'eau	<ul style="list-style-type: none"><li>• MAEC</li><li>• Contrats Natura 2000</li></ul>
Autres collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Élaboration et révision des docobs</li><li>• Animation des docobs</li><li>• Contrats Natura 2000</li></ul>

→ Ces financeurs peuvent intervenir en contrepartie des fonds européens ou en tant que financeur additionnel (top up)







# EN RÉSUMÉ

Programme LIFE

MASA

Conseils régionaux

Autres collectivités territoriales

Autres sources



Fonds européens structurels

- FEDER
- FEAMP

Politique Agricole Commune

- FEADER
- FEAGA

Agences de l'eau





# LA DOTATION BIODIVERSITÉ

= **Dotation de soutien pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales**

- **Créée en 2019** dans le cadre de la **loi de finances**
- **Objectif** : soutenir financièrement les **communes rurales** dont une part importante du territoire est consacrée à la protection de la biodiversité
- **Intégrée à la DGF** (dotation globale de fonctionnement)
- Reversée automatiquement aux communes éligibles
- Pas d'obligation concernant son utilisation : **libre administration** des collectivités territoriales





# LA DOTATION BIODIVERSITÉ

## Evolution de la dotation

- 2019 : communes couvertes par un site Natura 2000 (territoire terrestre)
- Entre 2019 et 2022 : élargissement de la dotation aux communes de Parcs naturels marins, Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux

## Critères d'éligibilité (2023) pour Natura 2000

- Commune de moins de 10 000 habitants
- Potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier moyen par habitant des communes de la même strate démographique
- Territoire terrestre couvert à plus de 50% par un site Natura 2000
- Dotation cumulable avec autres fractions

### Attribution individuelle

Prorata de la population + part de la commune en Natura 2000





# LA DOTATION BIODIVERSITÉ

- Evolution de la fraction Natura 2000

Année	Critères	Montant total (€)	Nb de communes
2019	<ul style="list-style-type: none"><li>• Moins de 10 000 habitants</li><li>• Territoire terrestre recouvert à plus de 75 %</li><li>• Potentiel fiscal par habitant <math>&lt; 1,5 * \text{potentiel fiscal moyen des communes de la même strate démographique}</math></li></ul>	5 M	1 118
2020	<ul style="list-style-type: none"><li>• Potentiel fiscal par habitant <math>&lt; 2 * \text{potentiel fiscal moyen des communes de la même strate démographique}</math></li></ul>	5,5 M	1 223
2021		5,5 M	1 228
2022	<ul style="list-style-type: none"><li>• Territoire terrestre recouvert à plus de 50 %</li><li>• Potentiel financier par habitant <math>&lt; 2 * \text{potentiel financier moyen des communes de la même strate démographique}</math></li><li>• Plafond min : 1 000 euros</li></ul>	14,8 M	2 202
2023	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plafond min : 3 000 euros</li></ul>	17,3 M	2 210





## **PARTIE 2**

# **Les principaux leviers financiers du réseau Natura 2000**

Temps d'échanges





## **PARTIE 3**

# **Témoignages d'élus**

**Claudine CHRETIEN – Maire de la commune de Névache (05)**

**Patricia FRANÇOIS – Maire de la commune de Breuil-Magné (17) et Michel PERRINAUD - 1<sup>er</sup> adjoint**



# Site Natura 2000 de la Clarée



**Directive Habitats**  
**Superficie : 25 732 ha**  
**Altitude : 1 350 – 3 178 m**





## Marais de Névache

**Superficie : 33 ha**  
**Altitude : 1 600 m**







# Restauration du Coteau de Liron



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

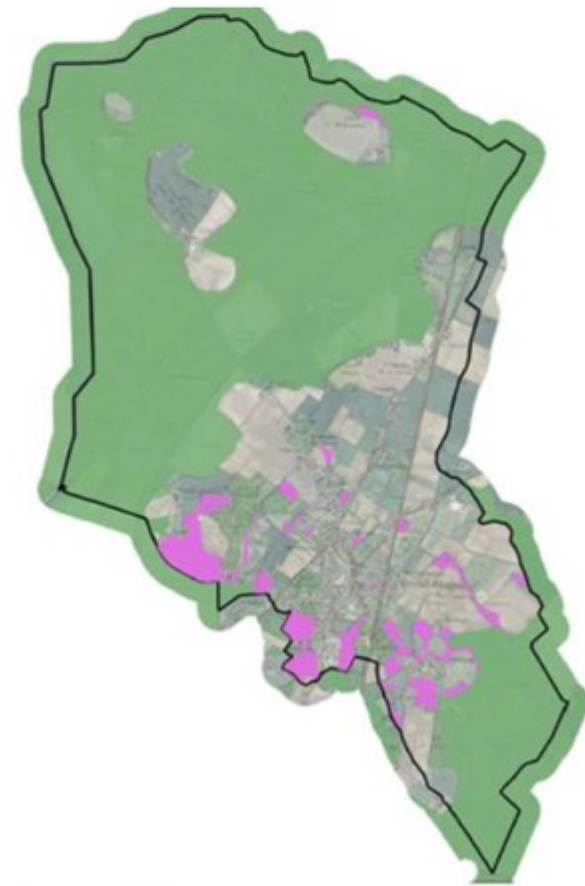


Fédération des Chasseurs  
DE LA CHARENTE MARITIME



Webinaire Natura 2000  
26 septembre 2023

# Présentation commune Breuil Magné



- 1751 habitants
- 1159,55 ha soit 51,7 % de la surface communale en Natura 2000
- Dotation biodiversité 2022 : 10 720 €
- Dotation biodiversité 2023 : 11 828 €

# Historique du site

- Ancien coteau communal de 3 ha géré par fauche et en écobuage jusqu'aux années 70
- Fiche action du DOCOB du fait de la présence de cet habitat remarquable
- Convention de gestion Commune – CEN-ACCA- Fédé de chasse 17 depuis 2015
- Appel à projets OFB Mob'Biodiv sur la restauration des milieux secs en 2021

# Restauration de la pelouse sèche

- Pour préserver la flore et la faune du site.
- Mise en place d'un parc de pâturage en partenariat avec une jeune éleveuse locale
- actions de réouverture plus « lourdes » par broyage nécessaires avant la mise en place du pâturage



Pâquerette pappuleuse



Azuré du Serpolet





# Plan de financement (2022-2023)

DEPENSES			RECETTES		
Nature	€ HT		Nature	€ HT	%
Travaux de broyage (lot1)	4422,40	Réalisé	Office Français de la Biodiversité	20 806 €	40 ,2
Travaux de pose de clôtures (lot 2)	9430	Réalisé	Conseil Départemental 17 (ENS)	8 526,83	16,5
Passage canadien 1(lot 3)	5 375	Réalisé	Conseil régional Nouvelle Aquitaine	10 282,75	20
Passage canadien 2 (lot 3)	8 975	Réalisé			
Conception, illustration des panneaux	8257,08	Réalisé	Commune de Breuil-Magné (autofinancement dotation)	12 073,90	23,3
Réalisation et impression des panneaux	12 790	En cours			
Ecopaturage	2 440	En cours			
<b>TOTAL HT</b>	<b>51 689,48 €</b>		<b>TOTAL HT</b>	<b>51 689,48€</b>	<b>100</b>

+ Frais de bornage : 1092,00 €

Que de l'investissement pas de frais de suivi ou de personnel



COORDINATION  
INTER-RÉSEAUX  
**NATURA 2000**

**Aurélie Philippeau**

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27 rue des petits hôtels

75010 Paris

07 64 38 32 17

[aphilippeau@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:aphilippeau@parcs-naturels-regionaux.fr)